

# Fort ralentissement du rythme des créations d'entreprises en 2013

■ Les créations d'entreprises, inscrites au registre du commerce, ont augmenté de 1,7% en 2013 au lieu de 9,6% en 2012 et 7,5% en 2011 ■ 97,5% de ces entités sont soit des SARL (53,2%), soit des SARL à associé unique (44,4%) ■ Les deux tiers des entreprises créées sont concentrés dans le tertiaire.

**F**orte baisse du rythme des créations d'entreprises en 2013. Selon les derniers chiffres arrêtés par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), les créations (pas les intentions de créations) d'entreprises personnes morales se sont élevées à 34 269, en hausse de 1,7% par rapport à l'année d'avant. En 2012 précisément, le taux de progression des créations d'entreprises avait été de 9,6%, en 2011 de 7,5% et en 2010 de 2,6%. 2013 est donc, depuis 2009, l'année qui a connu le plus faible rythme de création d'entreprises. A moins de considérer que cette évolution est en fait une simple correction, eu égard aux forts taux d'augmentation enregistrés en 2012 et en 2011.

Mis à part cet aspect du sujet, les autres indicateurs, par contre, suivent la même tendance que celle observée les années précédentes. Ainsi, sur le plan de la localisation régionale des créations, le Grand Casablanca occupe toujours la première place avec plus d'un tiers (34,1%) de l'ensemble des inscriptions, suivi de la région Rabat-Salé (12,2%), de Tanger-Tétouan (10,3%) de Marrakech-Tensift-El Haouz (9%) et de Souss-Massa-Draâ (6,8%). A elles seules,



ces cinq régions concentrent donc 72,44% des créations d'entreprises ; les 27,55% restants étant répartis sur les onze autres régions.

Sur le plan de la forme juridique des sociétés inscrites au registre du commerce, là encore, aucune nouveauté pratiquement n'est à signaler : la société à responsabilité limitée (SARL) reste la forme juridique dominante dans les créations d'entreprises (53,2%). Cette forme juridique est certes en baisse par rapport aux années précédentes (63% en 2008 et 60% en 2009), mais ce recul ne s'opère pas au profit des

formes juridiques plus sophistiquées ; il semble découler plutôt du renforcement de la SARL à associé unique, dont la part dans les créations est passée de 34% en 2008 à 44,3% en 2013. La société anonyme (S.A.), quant à elle, est la forme juridique la moins préférée des créateurs d'entreprises (0,4% en 2013). Plus généralement, cette forme juridique ne dépasse pas 1% des créations d'entreprises, et ce, depuis des années.

## Les entreprises individuelles augmentent de 3% à 29 357

D'une certaine manière, et même d'une manière certaine, le choix prédominant de la SARL et de la SARL à associé unique reflète, en réalité, la nature des activités dans lesquelles opèrent ces entreprises. En effet, près des deux tiers (64%) des entreprises créées en 2013 l'ont été dans le tertiaire : 32,8% dans les services et 31,1% dans le commerce. Cette proportion est en fait beaucoup plus importante si l'on y intègre les activités immobilières, qui sont des activités de services mais classées par l'OMPIC dans le secteur, plus global, mélangeant le secondaire et le tertiaire : le secteur du BTP et des activités immobilières qui

à associé unique. En revanche, peu d'entreprises ont choisi d'investir les secteurs de l'industrie (5,9% du total), et des mines et de l'énergie (2,2%), gros consommateurs de capitaux et de ressources humaines qualifiées.

Cette répartition sectorielle, qui traduit en fait toute la structure de l'économie nationale, on la retrouve également dans les créations d'entreprises individuelles (personnes physiques). Au nombre de 29 357, en hausse de 3% par rapport à 2012, ces entreprises ont été créées, très logiquement, à plus de trois quarts (83,7%) dans le tertiaire, soit plus de 8 entreprises sur 10 : 57,3% dans les services et 26,4% dans le commerce. Et de façon tout aussi logique également, leur distribution régionale montre qu'elles sont prioritairement localisées dans les régions un peu décentralisées et même peu développées, comme Tanger-Tétouan (14,2%) et l'Oriental (10,6%). Le Grand Casablanca qui, pour tous les indicateurs, se classe généralement en première position, occupe ici la troisième place.

Cela dit, ces statistiques sur les créations d'entreprises, qu'elles soient individuelles ou personnes morales, si elles sont un bon indicateur du dynamisme des acteurs économiques du pays, demeurent néanmoins insuffisantes si l'on veut appréhender, à travers elles, la problématique de l'emploi. Pour cela, il faudrait connaître, dans le même temps, le nombre d'entreprises fermées (pour une raison ou une autre), ce qui paraît difficile à l'heure actuelle. L'aboutissement, prévu pour cette année, du projet de création d'un identifiant commun de l'entreprise ([www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com)) est à cet égard une bonne nouvelle, car celui-ci permettra, entre autres, le suivi de la démographie des entreprises ■

S.A.

## Les intentions de création en hausse de 4%

En 2013, les intentions de créations d'entreprises (les fameux certificats négatifs) ont augmenté de 4%, à 61 863. Comme pour les créations effectives, ce sont la SARL et la SARL à associé unique (97%) qui prédominent comme forme juridique des certificats négatifs sollicités. L'OMPIC précise même que la SARL à associé unique, avec 57% des intentions de créations d'entreprises, est en hausse de 7% par rapport à 2012. Pareillement, les activités concernées sont à plus de deux tiers concentrées dans le tertiaire avec une part de 46% pour les services et 24% pour le commerce. Le BTP et les activités immobilières représentent 23% des certificats négatifs délivrés par l'OMPIC ■

**SUR LE PLAN DE LA LOCALISATION RÉGIONALE DES CRÉATIONS, LE GRAND CASABLANCA OCCUPE TOUJOURS LA PREMIÈRE PLACE AVEC PLUS D'UN TIERS (34,1%) DE L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS, SUIVI DE LA RÉGION RABAT-SALÉ (12,2%), DE TANGER-TÉTOUAN (10,3%) DE MARRAKECH-TENSIFT-EL HAOUZ (9%) ET DE SOUSS-MASSA-DRAÂ (6,8%)**

représente 25,5% des créations d'entreprises.

Dans ce type d'activités, les unités créées sont généralement de petites structures, nécessitant peu de moyens, à la fois financiers et humains. D'où le choix de la forme juridique de SARL ou de SARL

# L'encours des microcrédits franchit la barre des 5 milliards de DH

■ L'encours moyen par client a progressé de près de 8% et le secteur recrute ■ Le portefeuille à risques (PAR) à 30 jours est cependant passé de 5,68% en 2012 à 6,74% en 2013.

Le secteur de la microfinance au Maroc poursuit sa discrète reprise. Les chiffres communiqués par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire (CMS) montrent en effet une nouvelle progression des principaux indicateurs de l'activité. L'encours des microcrédits atteint 5,05 milliards de DH à fin décembre 2013 contre 4,6 milliards de DH à fin 2012, soit une augmentation nette de près de 10%. Pour les analystes du CMS, cela préfigure d'une «tendance haussière ultérieure». Le nombre de clients actifs est également en progression. A fin décembre, ils étaient 821 461 à bénéficier d'un microcrédit, contre 808 112 à fin 2012, soit 1,6% de plus. Néanmoins, entre septembre et décembre 2013, une légère baisse (-0,8%) a été enregistrée. Pas de quoi s'alarmer, surtout que l'encours a, quant à lui, le plus fortement progressé durant le

dernier trimestre de l'année. De fait, l'encours moyen par client s'affiche à fin 2013 à 6 147,96 DH contre 5 694,58 DH une année auparavant, soit une amélioration de 8%.

Les opérateurs devraient toutefois rester prudents. Le portefeuille à risque (PAR) à 30 jours a en effet sensiblement augmenté depuis fin 2012. Alors qu'il était à l'époque de 5,68%, il a terminé 2013 à 6,74%. Il faut rappeler qu'après la phase d'assainissement, le PAR à 30 j était tombé de 10,56%, en septembre 2009, à 3,98% en décembre 2011. Quant aux taux de PAR à 90 et 180 jours, ils ont également progressé pour atteindre respectivement 5,83% et 4,75% à fin 2013.

### Toutes les associations ont leur système d'information

Malgré tout, la reprise est perceptible. La preuve, le secteur a recruté tout au long de l'année dernière. Ce



sont désormais 6 266 personnes, contre 5 738 à fin 2012, qui sont employées dans le microcrédit, dont 5 511 sur le terrain. Al Amana, l'un des leaders du marché, a par exemple ouvert une quarantaine d'agences en 2 ans. «En ce qui nous concerne, nous avons fait notre meilleure année sur le plan du risque. Le coût du risque atteint ainsi 1,8%. Le coefficient

d'exploitation a baissé de 2% et le produit net de microcrédit a progressé de 8%. Nos résultats financiers sont également bons», confie Youssef Bencheqroun, DG d'Al Amana. «Le secteur a bien avancé dans son assainissement, qu'il soit financier ou organisationnel», poursuit-il. A propos du second volet, le Réseau de la microfinance solidaire (RMS), qui réunit les associations de micro-

crédit (AMC) dites «petites» sous la houlette de la Fondation Ardi, a notamment permis à ces associations de finaliser -enfin- l'implémentation d'un système d'information (SI) dédié. Ce qui laisse présager le démarrage effectif de la centrale des risques, qui attendait jusque-là que l'ensemble des AMC soit doté d'un SI. Si une dizaine de projets d'infrastructure, issus des annonces faites lors du premier Symposium international du secteur qui s'était tenu en 2012, a effectivement abouti, il reste que les AMC attendent toujours les décrets d'application de la loi 41-12. Peut-être que le prochain président de la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM) qui sortira des élections devant se tenir entre avril et mai prochains pourrait inciter le ministère de tutelle à faire preuve de célérité ■

A.S.M.

LES DERNIÈRES PLUIES SONT SALVATRICES

# Campagne agricole : l'optimisme retrouvé

■ L'état végétatif des cultures est jugé satisfaisant dans l'ensemble ■ Le résultat final dépendra des conditions climatiques de mars et avril.

L'espoir renaît après les pluies abondantes et géographiquement bien réparties de ces dernières semaines. Selon le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, «l'état végétatif des céréales est globalement satisfaisant et évolue favorablement compte tenu des récentes précipitations». Il est indiqué que la moitié de la superficie totale semée (4,78 millions d'ha contre 5,99 millions en 2012-2013) est dans un état végétatif jugé bon ; les 32% sont qualifiés de moyen et les 8%, essentiellement localisés dans les régions de Doukkala-Abda (Hmar), de la Chaouia-Ouardigha (plateau des phosphates), de Marrakech-Tensift-Al Haouz (Skhour Rhamna et Chichaoua) et du Souss Massa-Drâa, sont qualifiés de médiocres. Concer-



nant les cultures fourragères, la superficie emblavée est réduite de 8,2%, à 413 000 ha, dont 43% en irrigué.

Malgré l'arrivée tardive des pluies, le ministère affirme que la campagne s'annonce favorable, comparée à la série des 30 dernières années. Ces précipitations ont un impact visible sur toutes les cultures (céréales, arboriculture...). Elles ont aussi contribué

à l'amélioration du couvert végétal des parcours et à l'accélération du rythme d'installation des cultures de printemps, entre autres, le tournesol, le pois chiche et le maïs. Un bémol cependant : pour que le résultat final -céréales principalement- soit réellement bon, il faudrait que les conditions climatiques favorables persistent en mars et avril.

### Forte hausse des superficies dédiées aux cultures sucrières

Autre point de satisfaction, les agriculteurs intéressés par les cultures sucrières se montrent optimistes. Pour preuve, les superficies ont nettement augmenté. Celle qui est dédiée à la betterave est en hausse de 44,5% d'une campagne à l'autre, à

53 500 ha, dont 51 300 ha déjà semés à hauteur de 94% en mono germe. Les zones concernées sont principalement localisées dans Doukkala (15 560 ha), Tadla (14 500 ha), El Gharb (11 900 ha), Moulouya (5 935 ha) et Loukkos (3 454 ha). Le ministère assure que les exploitations évoluent favorablement du fait qu'elles sont soit situées dans des zones irriguées, soit dans les régions les mieux arrosées. La situation devrait continuer à s'améliorer des suites des dernières précipitations.

La superficie réservée à la canne à été, quant à elle, multipliée par trois par rapport à la précédente campagne, à 14 615 ha, dont 3 115 ha plantés en automne ■

M.C.